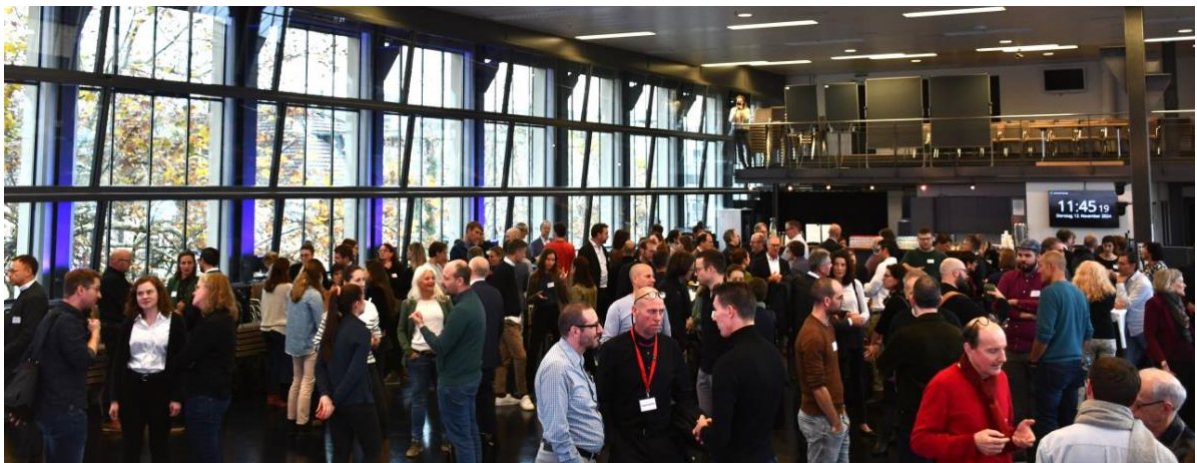


## Rapport succinct du Colloque " L'Économie circulaire : Rôle et possibilités des pouvoirs publics " .

Le 12 novembre 2024 a eu lieu le premier colloque de l'économie circulaire qui s'est penchée sur les rôles et les leviers des pouvoirs publics, et notamment ceux des cantons. La manifestation a réuni 170 responsables des administrations de toute la Suisse, issus en premier lieu des domaines de l'environnement, de la gestion des matières premières et des déchets, de la construction, de l'urbanisme et du développement urbain, des marchés publics ainsi que de la promotion régional et économique. Ensemble, les participant-es se sont interrogés sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent soutenir la transformation vers une économie circulaire.

## Kurzbericht zur Tagung «Kreislaufwirtschaft: Rolle und Hebel der öffentlichen Hand»

Am 12. November 2024 fand die erste Kreislaufwirtschaftstagung statt, die sich mit den Rollen und Hebeln der öffentlichen Hand, und insbesondere der Kantone, befasste. Die Veranstaltung brachte 170 Fachverantwortliche aus den Verwaltungen der ganzen Schweiz zusammen, primär aus den Bereichen Umwelt, Rohstoff- und Abfallwirtschaft, Bau, Stadtplanung und Stadtentwicklung, öffentliches Beschaffungswesen sowie Standort- und Wirtschaftsförderung. Gemeinsam gingen die Teilnehmenden an dieser Tagung der Frage nach, wie die öffentliche Hand die Transformation zur Kreislaufwirtschaft unterstützen kann.



**Avertissement** : il s'agit d'une documentation du colloque, traduit de l'allemand de manière automatisée, puis vérifié. Il sert de résumé des principaux contenus et résultats du colloque. Il peut en outre être utile pour la planification d'autres manifestations. Veuillez noter que le contenu ne reflète ni les positions ni les opinions de l'OFEV ou du SECO.

Vous trouverez ce rapport en allemand, ainsi que les présentations détaillées et d'autres informations sur le colloque en allemand et en français sur le site web de la manifestation : [Lien](#)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
1.1	Contexte.....	3
1.2	Éléments clés .....	3
1.3	Programme de la journée.....	3
1.4	Documentation.....	4
<b>2</b>	<b>CONTENU ET RÉSULTATS</b> .....	<b>5</b>
2.1	Ouverture du colloque .....	5
2.2	Impulsions des cantons.....	5
2.3	Format d'échange Speednetworking .....	6
2.4	Groupes de discussion.....	7
2.5	Les cantons regardent vers l'avenir .....	18
<b>3</b>	<b>TAKE HOME MESSAGES</b> .....	<b>19</b>

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Contexte

Les pouvoirs publics, dont les cantons, constituent un levier important pour faire progresser l'économie circulaire (EC). Les cantons sont le lien entre le cadre national et la mise en œuvre locale et jouent ainsi un rôle clé dans la promotion de l'EC. De nombreux cantons se penchent activement sur ce sujet et développent notamment des stratégies, des plans d'action ou adaptent leur législation. Ce faisant, ils adoptent différentes approches et se concentrent sur des domaines variés.

Afin de favoriser les échanges et le réseautage entre les cantons et les autres autorités et d'exploiter les synergies, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont organisé le colloque " L'Économie circulaire : Rôle et possibilités des pouvoirs publics ". La Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement (CCE) en était également organisatrice. Outre l'OFEV et le SECO, les cantons de Bâle-Ville et de Zurich ont également collaboré avec le comité d'organisation. Regiosuisse a été chargé du soutien administratif et de l'animation.

L'objectif du colloque était de servir de plate-forme pour le réseautage, l'échange de connaissances et la promotion d'une future collaboration dans le domaine de l'EC. Elle a permis aux participants de se faire une idée de qui est actif dans quels domaines de l'EC et de mettre ainsi en évidence les synergies. Il s'agissait de mettre en évidence la nécessité d'agir, les défis ainsi que les leviers des pouvoirs publics et de discuter des solutions possibles.

## 1.2 Eléments clés

Le colloque a eu lieu le 12 novembre 2024 à l'Eventfabrik à Berne et s'adressait en premier lieu aux représentants et représentantes des cantons. Les personnes intéressées des administrations de la Confédération ainsi que des villes étaient également invitées à participer à la manifestation. Au total, 170 responsables des administrations de toute la Suisse y ont participé, principalement issus des domaines de l'environnement, de la gestion des matières premières et des déchets, de la construction, de l'urbanisme et du développement urbain, des marchés publics ainsi que de la promotion économique et régional. Le colloque s'est déroulé en allemand et en français, avec une traduction simultanée des conférences plénières du matin.

## 1.3 Programme de la journée

Un programme riche et varié a été élaboré pour ce colloque. L'objectif était, d'une part, de donner aux participants un aperçu des activités de différents cantons et de les inspirer grâce à des présentations en séance plénière. D'autre part, le speed networking et le travail interactif dans les groupes de

discussion ont favorisé l'échange entre les participants. En outre, les groupes de discussion ont offert la possibilité d'approfondir des thèmes spécifiques.

Le programme de la journée s'est déroulé comme suit :

<b>9 h 30</b>	<b>Accueil et café de bienvenue</b>
<b>10h00</b>	<b>Ouverture du colloque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Katrin Schneeberger, directrice, OFEV</li> <li>• Martin Saladin, chef de la Direction de la promotion économique, SECO</li> </ul>
<b>10h20</b>	<b>Impulsions des cantons</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Berne - L'économie circulaire dans la promotion de l'innovation et de l'implantation économique Virve Resta, experte en promotion de l'innovation, canton de Berne</li> <li>• Genève - L'économie circulaire : un levier pour la transition écologique Alexia Dufour, attachée de direction, république et canton de Genève</li> <li>• Fribourg - Feuille de route sur l'économie circulaire Camille Weill, responsable économie circulaire, canton de Fribourg</li> </ul>
<b>11h05</b>	<b>Pause</b>
<b>11h30</b>	<b>Speed Networking</b> : format de réseautage interactif sur les opportunités et les défis de l'économie circulaire
<b>12h30</b>	<b>Pause de midi</b>
<b>13h45</b>	<b>Groupes de discussion</b> : Participation à deux groupes interactifs
<b>16h00</b>	<b>Pause</b>
<b>16h30</b>	<b>Les cantons se tournent vers l'avenir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zurich et la nouvelle stratégie sur l'économie circulaire Jasmin Mertens, responsable du service spécialisé et de coordination de l'économie circulaire, canton de Zurich</li> <li>• Bâle-Ville et le nouveau programme de promotion de l'innovation "BaselCircular" Nicolai Diamant, manager innovation économie durable, canton de Bâle-Ville</li> </ul>
<b>16h50</b>	<b>Wrap-Up &amp; perspectives</b>
<b>17h00</b>	<b>Apéro</b>

## 1.4 Documentation

Les présentations de la séance plénière ainsi que des groupes de discussion sont disponibles en ligne sur ce lien<sup>1</sup>.

Ce rapport succinct offre un résumé des principaux contenus et résultats du colloque. Il permet aux participants d'avoir un aperçu des discussions et des résultats des dix différents groupes de discussion. Ceci est particulièrement précieux étant donné que la participation était limitée à deux groupes de discussion. Cette documentation peut en outre être utile pour la planification d'autres manifestations.

<sup>1</sup> <https://regiosuisse.odoo.com/fr/event/colloque-leconomie-circulaire-role-et-possibilites-des-pouvoirs-publics-2/register>

## 2 CONTENU ET RÉSULTATS

### 2.1 Ouverture du colloque

Le colloque a été ouvert par Katrin Schneeberger, directrice de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), et Martin Saladin, chef de la Direction de la promotion économique au Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

Dans son discours, Katrin Schneeberger a souligné le rôle central de l'EC dans la réduction des nuisances environnementales et la préservation des ressources naturelles. Elle a souligné que la transformation vers une économie circulaire nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés. Les cantons jouent un rôle clé à cet égard, car ils sont le lien entre les directives nationales et la mise en œuvre locale. Elle a en outre souligné que l'EC n'offrait pas seulement un potentiel écologique, mais aussi des opportunités économiques. Grâce à un engagement commun, nous pouvons faire avancer activement la transformation et construire un avenir durable.

Martin Saladin a souligné l'importance de l'économie circulaire pour le SECO, car elle ouvre de grandes opportunités pour l'économie. A l'aide d'exemples, il a illustré comment l'économie circulaire peut ouvrir de nouveaux champs d'activité et permettre le développement de produits et de services innovants. Comme Mme Schneeberger, Martin Saladin a relevé l'importance pour les cantons de soutenir l'économie dans sa transformation d'une économie linéaire vers une économie circulaire. Grâce à des instruments tels que la Nouvelle politique régionale (NPR), ces efforts sont encouragés de manière ciblée dans le cadre d'une tâche commune de la Confédération et des cantons.

### 2.2 Impulsions des cantons

Au cours de la matinée, trois cantons ont eu l'occasion de présenter leurs approches en matière de promotion de la transition vers l'économie circulaire. Ils ont donné aux participants un aperçu précieux des différentes stratégies et mesures mises en œuvre dans leurs cantons respectifs. Il a été particulièrement intéressant de découvrir les différentes thématiques et priorités sur lesquels les cantons se concentrent afin de participer activement à un changement durable.

<p><b>Canton de Berne - L'économie circulaire dans la promotion de l'innovation et de l'économie</b></p> <p><i>Virve Resta, experte en promotion de l'innovation, canton de Berne</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec les innovations circulaires, il y aurait une chance de créer de la valeur ajoutée, d'augmenter la valeur de sa propre marque en tant qu'entreprise durable et de rester viable.</li> <li>• Le canton devrait veiller à la résilience du système économique et jouer le rôle de "field catalyst" pour l'EC : Relier ce qui existe, développer ce qui manque, explorer l'avenir et piloter des changements régionaux concrets.</li> <li>• Vous trouverez plus d'informations ici : <a href="#">Présentation De / Fr</a></li> </ul>
<p><b>Canton de Genève - L'économie circulaire : un levier pour la transition écologique</b></p> <p><i>Alexia Dufour, attachée de direction, république et canton de Genève</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'EC est un levier central de la nécessaire transition écologique.</li> <li>• Le canton élabore actuellement son PACT'MATIÈRE, un plan d'action transfrontalier sur l'EC.</li> <li>• Vous trouverez plus d'informations ici : <a href="#">Présentation De / Fr</a></li> </ul>
<p><b>Canton de Fribourg - Feuille de route économie circulaire</b></p> <p><i>Camille Weill, responsable économie circulaire, canton de Fribourg</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le canton de Fribourg a élaboré une feuille de route sur l'économie circulaire.</li> <li>• Pour ce faire, 14 mesures ont été élaborées dans trois secteurs (construction, secteur alimentaire, section transversale).</li> <li>• Vous trouverez plus d'informations ici : <a href="#">Présentation De / Fr</a></li> </ul>

### 2.3 Format d'échange Speednetworking

Après les présentations plénières des cantons, les participants ont eu l'occasion d'échanger des informations et de nouer des contacts dans le cadre du speed networking. Par petits groupes de trois personnes, ils se sont présentés les uns aux autres, ont décrit leurs domaines d'activité actuels et ont indiqué où ils en étaient dans leurs travaux sur l'EC. Un thème central était la manière dont les cantons peuvent progresser dans la transformation vers l'EC. Lors de l'échange, les participants ont discuté de l'assistance ou du réseautage qui seraient utiles pour réaliser de nouveaux progrès. Les deux autres personnes du groupe ont donné de précieuses suggestions et partagé des contacts utiles qui pourraient aider la personne concernée.

Après peu de temps, les groupes changeaient, ce qui a permis de nouvelles rencontres et de nouvelles impulsions. Ce format dynamique a non seulement favorisé le transfert de connaissances, mais a également renforcé la collaboration entre les expertes et experts en EC des cantons.

## 2.4 Groupes de discussion

L'EC est un concept polyvalent. Elle englobe de nombreux secteurs et thèmes transversaux pertinents. Du recyclage des matériaux et de la réutilisation dans le secteur de la construction à l'approvisionnement circulaire en passant par la réduction des pertes alimentaires, les domaines sont aussi variés que les opportunités et défis liés à la mise en œuvre de l'EC. Des thèmes tels que la prise de conscience et la sensibilisation, la mesurabilité des progrès réalisés dans le domaine de l'EC ainsi que l'innovation et la promotion, par exemple par de nouvelles approches de la politique régionale, sont également essentiels.

Compte tenu de la diversité des thèmes, les participants ont eu l'occasion de participer à deux des dix groupes de discussion dans l'après-midi. Chacun de ces groupes était consacré à un aspect spécifique de l'EC afin de permettre une discussion plus approfondie.

Des groupes de discussion ont été organisés sur les dix thèmes suivants :

Sur le chemin de l'EC - Comment les cantons peuvent-ils mesurer leurs progrès ?

Contribution de l'EC au zéro net - Focus sur le secteur de la construction

Réutilisation dans le secteur de la construction - Opportunités et défis pour les pouvoirs publics

Réduction des pertes alimentaires - Quels sont les leviers dont disposent les cantons ?

Retour dans le circuit avec l'intelligence artificielle - réduction des substances étrangères dans les déchets verts

Faire connaître l'EC - Meilleures pratiques

Expériences avec des systèmes de promotion de l'innovation supra cantonaux pour l'EC

Mieux utiliser les synergies entre les cantons - Comment organiser à l'avenir un échange interdisciplinaire et intercantonal ?

Achats publics axés sur le cycle - Quelles sont les possibilités et les leviers dont disposent les cantons ?

L'EC dans la coopération transfrontalière avec l'UE - Défis et instruments pour le développement régional

Les présentations des groupes de discussion, y compris une brève description des groupes de discussion en allemand et en français, sont disponibles en ligne sous ce [lien](#).

***La partie suivante résume les principaux résultats de ces groupes de discussion. Les contenus sont basés sur les contributions des animateurs respectifs. Il s'agit d'une documentation de travail basée sur les idées des participants au colloque et non sur des déclarations vérifiées ou contraignantes.***

En raison de la diversité des thèmes, les settings des groupes de discussion ont été conçus de manière différente. La structure et la présentation des résultats dans chaque boîte varient en conséquence - adaptées aux besoins et aux contenus spécifiques des différents groupes.

### **Groupe de discussion 1**

#### **Sur le chemin de l'économie circulaire - comment les cantons peuvent-ils mesurer leurs progrès ?**

*Au niveau national, il existe déjà plusieurs indicateurs pour montrer les progrès de l'économie circulaire en Suisse. Par exemple, le taux d'utilisation des matériaux en circuit fermé. Quels sont les défis mais aussi les possibilités d'un système de mesure de l'économie circulaire au niveau cantonal ? Que faut-il exactement pour un système de mesure cantonal ?*

**Input :** Rahel Meili (HESB), Florian Kohler (OFS)

**Modération :** Felix Walter (regiosuisse)

#### **Résultats (documentation de travail) :**

*Quels sont les besoins / objectifs actuels en matière de mesures ?*

- *Analyse de la situation actuelle, Analyse du potentiel et définition des priorités*
- *Détermination des progrès et des effets des stratégies et mesures (cantonales) (présuppose toutefois un scénario de référence, qui fait généralement défaut)*
- *Comparaison avec d'autres cantons*
- *Input pour la planification, par ex. pour les surfaces nécessaires (recyclage, etc.)*

*Que pourrait-on mesurer ?*

- *CO2*
- *Consommation de matières premières*
- *Comparaison avec les "limites planétaires" / empreinte écologique*
- *Taux de recirculation/réintégration*
- *Emplois dans le secteur de l'EC*
- *Réactions des entreprises (cf. enquête BFH)*

*Comment pourrait-on procéder ?*

- *Mandat commun à l'OFS de régionaliser autant que possible les statistiques existantes*
- *Harmoniser les définitions*
- *Coordonner les relevés, p. ex. statistiques sur les déchets, diverses statistiques de l'OFEV et de l'OFS avec les relevés des cantons*
- *Encourager les échanges (exemple : les indicateurs de la ville de Zurich, qui interviennent à tous les niveaux, pourraient être mieux diffusés)*
- *Groupe de travail au sein de (ou lié à) Cercle Climat*
- *Penser en termes de grandes régions et non de frontières cantonales*
- *Communiquer aussi les succès et "agir au lieu de mesurer" -> échanger et communiquer davantage, pas seulement "mesurer".*



Qu'est-ce qui était particulièrement passionnant ? Quels sont les principaux enseignements tirés de l'atelier ?

- Les besoins sont très différents, mais il y a clairement un désir d'améliorer les données. L'échange entre les cantons et les villes sur des approches passionnantes doit être renforcé.

Quels thèmes et enseignements tirés de l'atelier pourraient être approfondis lors d'une prochaine manifestation ?

- Possibilité de mandat à l'OFS (à discuter dans un groupe de travail séparé). Extension possible du mandat à la BFH (à discuter dans un groupe de travail séparé). Échange de systèmes d'indicateurs intéressants (éventuellement sous forme de "communauté de savoir", comme le pratique par exemple regio**n**uisse).

Quelles sont les questions qui ont émergé ?

- De nombreuses questions restent en suspens, de la terminologie à la mesurabilité en passant par un modèle intellectuel d'impact commun. Il pourrait être utile de créer des bases communes, par exemple en réalisant une étude de base.

Quels potentiels ont été mis en évidence sur ce thème ?

- Il ne s'agissait pas directement des potentiels de l'EC. Un bon système d'objectifs et d'indicateurs aurait toutefois le potentiel de mieux fonder les stratégies et les mesures de l'EC.

## Groupe de discussion 2

### Contribution de l'EC au zéro net : Focus sur le secteur de la construction

L'objectif zéro net de la Suisse doit être atteint d'ici 2050. Le secteur de la construction constitue un levier central à cet égard. Avec les modifications législatives apportées par l'initiative parlementaire "Renforcer l'économie circulaire suisse", les cantons sont chargés de fixer des valeurs limites pour l'énergie grise des nouvelles constructions. De plus, le Conseil fédéral obtient la compétence d'édicter d'autres mesures pour une construction respectueuse des ressources. Quel rôle l'économie circulaire peut-elle jouer pour atteindre l'objectif zéro net ? Quels sont les aspects et les leviers centraux dans le secteur de la construction ? Quelles sont les expériences déjà réalisées en matière de valeurs limites pour l'énergie grise ?

**Input** : Susanne Blank (OFEV), Christian Schirmer (canton de Bâle-Ville), Christoph Gmür (canton de Zurich)

**Modération** : Niklas Nierhoff (OFEV)

### Résultats (documentation de travail) :

L'objectif zéro net de la Suisse doit être atteint d'ici 2050. Le secteur de la construction présente à cet égard un levier central. Dans la première présentation, Susanne Blank, responsable du département Économie et Innovation, a montré que les différentes stratégies d'économie circulaire peuvent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux économies de matériaux. Elle a également donné un aperçu des modifications législatives apportées par l'initiative parlementaire "Renforcer l'économie circulaire suisse". Les cantons sont désormais chargés de fixer des valeurs limites pour l'énergie grise des nouvelles constructions et des modifications importantes des bâtiments

---

existants. En outre, le Conseil fédéral reçoit la compétence d'édicter d'autres mesures pour une construction ménageant les ressources.

Christian Schirmer, du service Climat du canton de Bâle-Ville, a présenté les mesures récemment adoptées dans le domaine de la construction avec le plan d'action cantonal pour la protection du climat. Par exemple, des valeurs limites et des trajectoires de réduction des émissions grises de gaz à effet de serre doivent être définies d'ici 2027. En outre, sobriété doit être encouragée et une taxe de compensation doit être prélevée lors de la démolition de bâtiments de moins de 60 ans.

Christoph Gmür, responsable de la section Technique énergétique de l'AWEL du canton de Zurich, a informé sur l'état d'avancement du Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) 2025. La consultation s'est achevée en octobre 2024. Les expériences faites avec le label Minergie pour les bâtiments ont été prises en compte lors de l'élaboration. Les valeurs limites sont indiquées en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Une fois adoptés, les MoPEC doivent être repris dans les législations cantonales. Ils contiennent des exigences minimales. Une combinaison de différents instruments, comme entre autres l'encouragement, le rôle de modèle du canton et les labels volontaires, permet d'augmenter l'impact (push-pull).

Lors de la discussion qui a suivi, les participants ont notamment exprimé le besoin de mettre à disposition des outils et de développer des approches similaires dans le génie civil. Une étude commandée par l'OFEV sur les émissions grises dans le génie civil sera publiée début 2025.

---

### **Groupe de discussion 3**

#### **Réutilisation dans le secteur de la construction - Opportunités et défis pour les pouvoirs publics**

Quelles sont les chances et les défis des projets de réutilisation des pouvoirs publics dans le secteur de la construction ? Quels bénéfices pour l'environnement peuvent être obtenus ? Quelles sont les perspectives juridiques ? Quelle est l'influence de la distribution des responsabilités (maître d'ouvrage, utilisateur, propriétaire) ? Comment la réutilisation peut-elle être intégrée dans le processus de construction ? Comment se présente la mise en œuvre technique ? Comment aborde-t-on la question du stockage intermédiaire ?

---

**Input :** David Gregori (canton de Bâle-Ville), et Michael Pluess (canton de Zurich)

**Modération :** Chantal Julen (regiosuisse)

---

#### **Résultats (documentation de travail) :**

La réutilisation des éléments de construction est un levier efficace pour réduire les émissions indirectes de gaz à effet de serre et préserver les ressources. Outre la réutilisation, il est important d'utiliser toutes les possibilités de décarbonisation disponibles et de poursuivre de manière cohérente les stratégies de sobriété de cohérence et d'efficacité. Par exemple, au lieu de mettre l'accent sur la mise en échelle des projets de réutilisation, il faudrait davantage se concentrer sur la conservation des constructions existantes.

Outre les avantages écologiques, tels que l'économie de matériaux et d'émissions, les projets de réutilisation comportent également des défis. Il s'agit par exemple de l'identification de sites de stockage temporaire appropriés dans des zones densément peuplées et des questions relatives aux droits de garantie.

Une base essentielle pour le succès est un langage commun au sein de l'équipe de projet, en particulier en perspective de la définition et de la manipulation des éléments de construction. Les moyens auxiliaires tels que les données d'écobilan, les catalogues d'éléments de construction ainsi que les mesures de formation ciblées sont importants à

---

---

*cet égard. Lors de la mise en œuvre de projets de réutilisation, il faut tenir compte du fait que le processus de construction est adapté, entre autres, en raison de l'acquisition des éléments de construction. De même, l'implication des utilisateurs finaux dès le début est d'une grande importance.*

*L'échange d'expériences entre les acteurs du secteur public sur la construction circulaire doit être davantage encouragé afin d'apprendre les uns des autres (par exemple, identifier les conditions idéales pour les projets de construction avec réutilisation).*

---

#### **Focus group 4 : Réduction des pertes alimentaires - Quels sont les leviers dont disposent les cantons ?**

*Un quart de l'impact environnemental de notre système alimentaire est dû au gaspillage alimentaire. Cela correspond à environ la moitié de l'impact environnemental du trafic individuel motorisé en Suisse. Les cantons sont depuis longtemps sur le bon chemin pour contribuer à la réduction des pertes alimentaires. Comment les cantons pourraient-ils contribuer à cette réduction à travers l'achat des services de restauration - par exemple pour les hôpitaux ou les écoles ? De quels leviers disposent les cantons par le biais de mesures de sensibilisation ?*

---

**Input :** Jean-Blaise Trivelli (Canton de Genève), Franziska Ruef (Canton d'Argovie)

**Animation :** Jonathan Brünggel (OFEV),

---

#### **Résultats (documentation de travail) :**

*Dans le focus group "Réduction des pertes alimentaires – Quels sont les leviers dont disposent les cantons ?", après une brève présentation du plan d'action national, deux exemples des cantons de Genève et d'Argovie ont été présentés, illustrant la démarche de ces cantons sur ce thème. Des exemples innovants de mise en œuvre de projets de sensibilisation auprès des ménages privés ont également été abordés à cette occasion. Les participants ont pu approfondir la thématique en posant des questions ciblées et en emportant avec eux des pistes possibles pour la mise en œuvre dans leur sphère d'influence.*

*L'importance d'intégrer le thème dans une stratégie cantonale et une base légale / un mandat correspondant a été une considération centrale. Par ailleurs, les exemples ont permis de mettre en évidence l'importance du système alimentaire dans la réalisation des objectifs environnementaux et climatiques.*

*Le groupe s'est montré intéressé à être impliqué encore plus étroitement dans la mise en œuvre du plan d'action et notamment à suivre de près le rapport intermédiaire que l'Office fédéral de l'environnement présentera en 2025 en ce qui concerne la collaboration avec les cantons. Par ailleurs, les exemples des cantons de Genève et d'Argovie ont été remerciés et l'intérêt pour les présentations a été manifesté afin de pouvoir éventuellement lancer ses propres projets dans les différents cantons représentés.*

---

#### **Focus group 5 : Retour dans le circuit grâce à l'intelligence artificielle - réduction des substances étrangères dans les déchets verts**

*Les matières étrangères - en particulier les matières plastiques - posent un problème lors de la collecte des déchets verts. Ils entrent dans le cycle de recyclage des matières, nuisent à la qualité des engrais et posent finalement un problème environnemental dans le sol. Comment l'intelligence artificielle permet-elle de résoudre ce problème ? Quelles sont les initiatives pour des déchets verts propres ?*

---

---

**Input :** Romy Tebib (OFEV), Petar Mandaliev (FHNW)

**Modération :** Petar Mandaliev (FHNW)

---

**Résultats (documentation de travail) :**

L'atelier "Retour dans le circuit avec l'intelligence artificielle - réduction des substances étrangères dans les déchets verts", a permis d'acquérir des connaissances importantes pour améliorer la qualité de la collecte des déchets verts et a montré des pistes concrètes pour réduire les substances étrangères. Le point principal a été mis sur le développement d'un catalogue de mesures avec des approches innovantes pour minimiser la charge de substances étrangères. Il convient de souligner en particulier l'identification de ce que l'on appelle les "hotspots", c'est-à-dire les zones présentant une charge en substances étrangères supérieure à la moyenne, grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Les participants ont souligné l'importance d'une poursuite orientée vers la pratique par des projets pilotes dans différentes régions de la Suisse. Ceux-ci doivent non seulement contribuer à la validation et à l'optimisation des mesures proposées, mais aussi fournir des connaissances régionales supplémentaires.

Les résultats des projets pilotes seront intégrés dans l'extension et l'adaptation du catalogue de mesures et constitueront la base d'une mise en œuvre des projets à portée nationale. Cette stratégie à long terme doit permettre d'améliorer la qualité des déchets verts, de réduire les coûts et d'augmenter sensiblement l'efficacité des ressources auprès des communes.

---

**Focus group 6 : Faire connaître l'économie circulaire - les meilleures pratiques**

---

De nombreux acteurs ne sont pas encore suffisamment conscients du potentiel de l'économie circulaire. Ce manque de connaissances freine sa diffusion. C'est pourquoi la transmission des connaissances, l'échange d'expériences et la sensibilisation des PME, des communes et des régions sont centrales. Comment intéresser différents acteurs à l'économie circulaire ? Quelles mesures de communication permettent de renforcer la sensibilisation à ce sujet ? Ce groupe de discussion présentera des exemples passionnants pour faire connaître l'économie circulaire et cherchera ensemble d'autres moyens pour y parvenir.

---

**Input :** Benoît Charrière, regiosuisse, Katell Bosser, Canton de Vaud, et Isabelle Schindler, 2nd Peak.

**Modération :** David Kramer (SECO)

---

**Résultats (documentation de travail) :**

L'atelier a confirmé qu'il reste encore beaucoup d'acteurs qui ne sont pas conscients des potentiels d'économie circulaire. L'éclaircissement est donc essentiel et doit être orientée sur des exemples concrets.

L'acteur public peut assumer plusieurs rôles afin de promouvoir l'économie circulaire :

- Sensibiliser et informer :
    - Informer ses propres décideurs afin qu'ils aient la capacité de développer une volonté politique ce qui est décisif pour la mise à disposition d'assistance financière.
    - Orienter les porteurs de projets potentiels par des bonnes pratiques et des exemples.
  - Réseautage :
-

- *Mettre en réseau les acteurs pour renforcer l'écosystème régional et partager les expériences qui sont encore trop peu connues*
- *Rôle de modèle : À travers la fixation des exigences pour l'achat de services et de matériels.*
- *Dans son propre fonctionnement administratif, notamment dans le rapport avec ses collaborateurs.*
- *Assistance :*
  - *Assistance financière aux porteurs de projets, notamment pour la promotion de l'économie circulaire.*
- *Définir les conditions cadres :*
  - *Ancrer l'économie circulaire comme thème transversal dans les politiques publiques existantes (lois, plans climats, plan de gestion des déchets, programme de législature, programme de mise en œuvre NPR...)*

*Sujets et idées de l'atelier qui pourraient être explorés plus en profondeur lors d'une manifestation future :*

- *Cela renforce le besoin d'outils du type Boîte à outils économie circulaire pour la pratique pour partager les bonnes pratiques et les rôles des acteurs publics.*
- *Identifier les pistes pour l'assistance des modèles d'affaire circulaire, notamment en termes d'accès au marché (par ex : promotion, marketing) et de réduction des coûts (TVA, stockage, critères d'achats).*

#### **Focus group 7 : Expériences avec des systèmes de soutien à l'innovation supra cantonaux pour l'économie circulaire**

*Pour une économie circulaire, il faut des idées et des procédures innovantes. Les systèmes régionaux d'innovation (RIS) supra cantonaux mettent à disposition différents instruments pour la promotion de l'innovation. Quels sont les potentiels et les limites ? Quelles sont les expériences des RIS en matière de promotion de l'économie circulaire ?*

**Input :** Margaret Collaud (ARI-SO), Lorenzo Ambrosini (AGIRE)

**Modération :** Delphine Rime (SECO)

#### **Résultats (documentation de travail) :**

*Les acteurs publics qui soutiennent l'économie privée par l'innovation n'étaient que peu représentés lors de la manifestation et de l'atelier. La majorité des participants n'étaient pas informés des mesures publiques pour les PME (y compris les mesures des Systèmes régionaux d'innovation (RIS) présentées). Les hautes-écoles jouent un rôle, mais affectent généralement la recherche et le développement.*

*Le workshop a contribué à faire connaître les initiatives publiques existantes qui visent à faire évoluer les PME vers l'économie circulaire.*

*Certains participants mettent en évidence que les arguments pour inciter les entreprises privées à adopter l'économie circulaire résident dans les économies pouvant être réalisées sur la production (notamment l'énergie), ou les nouveaux modèles d'affaires. Les exemples de réussite stories sont considérées comme des exceptions et difficilement reproductibles.*

---

**Groupe de discussion 8 : Mieux utiliser les synergies entre les cantons - Comment organiser à l'avenir un échange interdisciplinaire et intercantonal ?**

---

*L'économie circulaire est un thème transversal. De nombreux services spécialisés (par exemple dans le domaine de l'environnement, de la construction ou de l'économie) travaillent également sur ces thèmes au sein de l'administration. Les solutions pour la mise en œuvre de l'économie circulaire ne s'arrêtent toutefois pas aux frontières des cantons ou des services spécialisés. Faut-il un échange interdisciplinaire par-delà les frontières cantonales ? Et si oui, comment un tel échange peut-il avoir lieu à l'avenir ?*

---

**Input :** Christoph Zemp, (Canton de Zurich)

**Modération :** Claudia Peter (regiouisse)

---

**Résultats (documentation de travail) :**

*Où existe-t-il un besoin de collaboration intercantonale et interdisciplinaire sur l'économie circulaire ?*

*Aperçu de l'existant :*

- *Beaucoup de choses sont déjà en cours dans les cantons et il existe différents organes, stratégies, plans de mesures et données. Il manque toutefois un aperçu à ce sujet.*
- *Outre les connaissances de fond sur l'EC, certains cantons disposent également d'un savoir important en matière de méthodes et de processus (surtout le canton de ZH) sur la manière dont ce thème pourrait être abordé.*
- *Il existe un besoin d'une plate-forme centrale de connaissances qui soit entretenue et curatée et qui regroupe ce qui existe déjà. En même temps, il est mis en garde contre la volonté de tout représenter et de tout maintenir à jour. Le cas échéant, les connaissances pourraient également être préparées par branche.*

*Coordination et exploitation des synergies :*

- *Le manque d'aperçu conduit également à des doublons et à des développements parallèles dans les cantons, similaires mais non coordonnés. Il est donc nécessaire d'exploiter les synergies et de définir des objectifs communs.*
  - *De plus, il existe un besoin de coordination à différents niveaux :*
    - *Au niveau intra cantonal : un point de contact central par canton serait souhaitable, mais pas réaliste dans la plupart des cas. Cependant, il existe un besoin d'échanges réguliers entre les différents services (économie, environnement, achats, etc.), l'implication de la promotion économique étant explicitement mentionnée.*
    - *Intercantonal : échange entre les cantons, rendu difficile par le nombre d'acteurs impliqués dans chaque canton. C'est pourquoi les participants apprécient des formats comme celui du colloque EC.*
    - *Entre la Confédération et les cantons : Les participants voient également un besoin de coordination et d'harmonisation entre la Confédération et les cantons. Ils souhaitent que la Confédération soit plus souvent présente lors des discussions.*
    - *Réseautage internationale : un autre niveau serait réseautage internationale sur ce thème. Ceci n'a pas été discuté plus avant et est moins urgent que les niveaux précédemment cités.*
-

---

*Mise en œuvre de projets communs :*

- *Le besoin de projets communs concrets a également été identifié. Deux thèmes concrets ont été proposés : Le diagnostic des ressources et une sorte de bourse intercantonale pour les matériaux de construction (FR).*
- *Notamment, il appelle à être courageux et de se lancer concrètement.*

*Comment – par quels moyens-cette collaboration intercantonale et interdisciplinaire pourrait-elle être organisée à l'avenir ?*

- *Le défi à relever lors du choix d'une éventuelle forme de collaboration réside dans le fait que la constellation d'acteurs est très complexe. Tous les niveaux de l'État sont concernés, de la Confédération aux cantons, en passant par les grandes villes et les communes en général. De plus, différents offices (environnement, économie, bâtiment et génie civil, achats, etc.) sont impliqués à chacun de ces niveaux.*
  - *Sur la base de l'exposé de Christoph Zemp, trois formes d'organisation ont surtout été discutées : Cercle, Plate-forme / Réseau, Organismes de collaboration tout au long de la chaîne de valeur.*
  - *Cercle : aucun des cercles existants n'a été identifié comme étant approprié pour y adjoindre le thème, car il est "trop grand". De plus, les cercles sont composés de personnes issues des offices cantonaux spécialisés et sont donc trop restreints en termes de constellation d'acteurs.*
  - *Plateformes / réseau : cette forme de collaboration a été jugée plus appropriée par les participants. Elle permet d'impliquer les acteurs de manière plus flexible. La Confédération, les cantons, l'association des villes et les communes ainsi que l'Empa devraient être impliqués. Dans l'idéal, la plate-forme devrait également disposer d'un personnel fixe qui pourrait se charger de certains travaux, par exemple la coordination et les aperçus (cf. question 1). On pourrait également envisager une forme d'organisation telle que regiosuisse par le biais d'un mandat externe correspondant.*
  - *Organes de collaboration le long de la chaîne de valeur : compte tenu de la complexité de la structure d'âge, il a été proposé de ne pas créer une plate-forme pour tous les thèmes de la CA, mais de créer différents groupes le long de la chaîne de valeur et de commencer là où les leviers sont les plus importants, par exemple le groupe de travail Construction, le groupe de travail Achats, etc. Les dirigeants des groupes de travail pourraient se regrouper au sein d'une plate-forme faïtière.*
  - *Lors de la discussion sur les formes de collaboration, il a été souligné qu'il fallait réexaminer la possibilité de s'appuyer sur les structures existantes, par exemple la conférence sur les achats, avant d'en créer de nouvelles.*
- 

**Focus group 9 : Achats publics circulaires - Quelles sont les possibilités et les leviers dont disposent les cantons ?**

*En Suisse, le volume des achats de la Confédération, des cantons et des communes s'élève à environ 36 milliards de francs par an. Les marchés publics constituent donc un levier important pour accélérer la transformation vers une économie circulaire. Les questions suivantes seront notamment abordées lors d'un échange d'expériences : Quelles sont les possibilités et les défis pour les cantons ? Quels sont les outils à disposition ?*

---

**Input :** Antonia Stalder et Miriam Kaufmann, (Prozirkula), Marianne Gehring (canton de Zurich)

**Modération :** Kilian Baeriswyl (OFEV).

---

---

**Résultats (documentation de travail) :**

Qu'est-ce qui était particulièrement passionnant ?

- *La diversité des exemples présentés : Marianne Gehring, du canton de Zurich, a montré comment vivre l'achat circulaire dans le domaine de l'ameublement, en partant d'un contrat-cadre de 7 ans pour arriver à une collection upcycling produite en série et de manière rentable. Elle a ensuite abordé l'évaluation de la réutilisation des bordures existantes dans le génie civil. De son côté, le canton des Grisons, représenté par Prozirkula, a montré comment l'achat de convertibles et le concours d'architecture pour un nouveau bâtiment pouvaient être axés sur leur circularité.*

Quels sont les principaux enseignements tirés de l'atelier ?

- *Les possibilités légales d'achat et de mise en œuvre de solutions circulaires existent également dans les marchés publics. Il suffit d'un peu de courage pour inclure des critères correspondants dans l'appel d'offres et de challenger (défier) le marché. Toutefois, le courage est également récompensé : en exigeant des solutions EC, on fait avancer des solutions innovantes, on se procure des solutions préservant les ressources et pauvres en CO<sub>2</sub> et on mise sur des produits de haute qualité.*
- *Il est important que le service demandeur et le fournisseur se perfectionnent en permanence en matière d'EC et partagent leurs connaissances techniques dans ce domaine. Ainsi, le canton des Grisons a donné un aperçu de son programme de formation continue, qui comprend une demi-journée de formation sur l'achat éco-responsable. Les tables rondes annuelles de l'industrie sur l'achat responsable, ainsi que les échanges d'expériences organisés régulièrement sur ce thème, se prêtent particulièrement bien à l'échange de connaissances entre les acteurs du marché.*
- *La combinaison d'un ancrage stratégique et d'une mise en œuvre pratique est également utile pour la mise en œuvre. Ainsi, le canton de Zurich s'est fixé un objectif constitutionnel en matière d'économie circulaire, a adopté un objectif ambitieux de zéro net et a publié des lignes directrices en matière d'achat qui sont à la disposition de tous les services d'achat. Parallèlement, l'application de l'achat circulaire est testée à l'aide de certains appels d'offres et les connaissances empiriques sont partagées publiquement.*

Quels thèmes et enseignements tirés de l'atelier pourraient être approfondis lors d'une prochaine manifestation ?

- *La confirmation et la mise en évidence des possibilités légales de promotion de solutions circulaires et des contrats correspondants. En outre, d'autres exemples pratiques dans différents groupes de marchandises montrent comment l'économie circulaire peut être abordée dans les opérations d'achat. Les participants à des colloques et à des formations trouveront de l'inspiration dans les exemples pratiques.*

Quelles sont les questions qui ont émergé ?

- *Les participants ont été étonnés de voir combien d'outils existent déjà dans ce domaine. Il s'agit de continuer à les faire connaître. Les participants ont déclaré qu'ils cherchaient de l'inspiration ou des projets à reproduire. La présentation d'exemples pratiques leur permet d'en trouver. Mais les objectifs, les lignes*
-



directrices et les stratégies d'ordre supérieur sont également considérés comme utiles, d'où l'importance de les faire connaître ("il est explicitement souhaité de s'en inspirer").

Quels potentiels ont été mis en évidence sur ce thème ?

- L'achat circulaire a le potentiel de fournir des solutions rentables, à faible émission de CO2 et préservant les ressources. Il s'agit donc d'un instrument économiquement convaincant pour atteindre les objectifs de durabilité, en particulier dans le domaine de la protection du climat. Beaucoup de potentiel réside dans l'échange de connaissances et d'expériences, aussi bien entre les acheteurs du secteur public qu'entre les responsables des achats et l'industrie. Le nouveau droit des marchés publics nous donne les moyens de procéder à des échanges précompétitifs et de développer les appels d'offres sur la base des possibilités actuelles du marché. Malgré cela, nous n'en sommes qu'au début de la mise en œuvre de l'achat circulaire dans la grande majorité des groupes de produits. L'échange d'expériences et de connaissances avec les acheteurs et le marché est essentiel pour le développement et la consolidation de l'économie circulaire, afin que nous puissions en exploiter pleinement le potentiel.

Le groupe avait-il déjà des idées sur la manière dont le travail sur ce thème pourrait être poursuivi et de quelle manière ?

- Les échanges de connaissances et d'expériences ont été mentionnés. Il est important pour les participants d'être inspirés par d'autres exemples de pratique de la CA et de pouvoir échanger leurs connaissances techniques.

#### **Focus group 10 : L'économie circulaire dans la coopération transfrontalière avec l'UE - défis et outils pour le développement régional**

La transformation vers une économie circulaire n'est pas seulement un sujet de préoccupation en Suisse, mais aussi dans les pays voisins. Les programmes Interreg encouragent le développement économique régional par-delà les frontières nationales. Dans le groupe de discussion, nous nous pencherons plus en détail sur leur coopération transfrontalière dans le domaine de l'économie circulaire. Les possibilités et les expériences acquises jusqu'à présent seront approfondies et l'impact des programmes transfrontaliers sur l'économie régionale sera discuté. Les connaissances acquises peuvent-elles être appliquées dans le secteur public cantonal ?

**Input :** Andreas Doppler (Regio Basiliensis) , Ueli Ramseier (SECO)

**Modération :** Béla Filep (SECO)

#### **Résultats (documentation de travail) :**

Ce focus group s'est penché sur la coopération transfrontalière (européenne) dans le domaine de l'économie circulaire (EC), avec un accent régional sur les expériences avec les pays voisins. Une étude d'EoRPA (European regional policy research consortium) a analysé les conditions cadres de l'EC en Europe et formulé des recommandations. L'étude a été présentée par Ueli Ramseier (SECO). L'étude recommande de développer des normes d'EC et des politiques sectorielles spécifiques, tout en fournissant des stratégies qui peuvent être adaptées aux conditions régionales. Des plates-formes d'échange ainsi que des formations et des formations continues dans le domaine de l'agriculture biologique sont également considérées comme importantes. Enfin, des moyens financiers devraient être mis à disposition pour l'innovation dans le domaine du tourisme durable.

Les discussions de groupe ont révélé qu'il existe de nombreux exemples et approches d'EC dans la pratique transfrontalière. Par exemple, dans le domaine de la gestion des déchets, il existe des exemples de concertation transfrontalière ou des modèles de valorisation (transfrontalière) des déchets sur une base d'économie privée. En même temps, il existe des défis tels que les obstacles administratifs dans le trafic frontalier ou les différences réglementaires entre les pays. Le programme de soutien transfrontalier de l'UE Interreg offre la possibilité de discuter, dans le cadre de projets, des potentiels inexploités dans le domaine de l'EC et d'exploiter les opportunités. Dans le cadre de ce focus group, Andreas Doppler (Regio Basiliensis) a présenté le projet VADEME du programme France-Suisse. Celui-ci a permis de tester la valorisation agricole de déchets minéraux issus du secteur de la construction dans la région de Genève. De tels projets offrent l'opportunité de répondre à une problématique transfrontalière, de mettre en relation les acteurs clés de l'économie, de la politique et de l'administration et d'investir dans l'innovation dans le domaine de l'EC (tout en minimisant les risques financiers).

## 2.5 Les cantons regardent vers l'avenir

Pour clore le colloque, deux cantons, Zurich et Bâle-Ville, ont porté leur regard sur l'avenir de l'EC. En tant que membres actifs du comité d'organisation, ils ont partagé leurs visions et leurs prochaines étapes afin de poursuivre la transformation vers une économie plus durable. Dans leurs présentations, ils ont non seulement mis en évidence les activités concrètes prévues, mais ont également souligné l'importance d'une étroite collaboration entre les cantons afin de créer des synergies et de favoriser l'échange de connaissances et d'expériences.

<p><b>Zurich et la nouvelle stratégie d'économie circulaire</b></p> <p><i>Jasmin Mertens, responsable du service spécialisé et de coordination de l'économie circulaire, canton de Zurich</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'EC a été inscrite dans la constitution du canton de Zurich.</li> <li>• En été 2024, un service spécialisé et de coordination pour l'économie circulaire a été créé et une organisation de mise en œuvre interne au canton a été mise en place</li> <li>• La stratégie zurichoise en matière d'économie circulaire a défini les axes prioritaires suivants : construction et immobilier, production commerciale et industrielle, consommation, commerce et logistique, services à forte intensité de connaissances et gestion des déchets et des ressources.</li> <li>• Pour plus d'informations, cliquez ici : <a href="#">Présentation <u>De</u> / <u>Fr</u></a></li> </ul>
<p><b>Bâle-Ville et le nouveau programme de promotion de l'innovation "BaselCircular"</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2024, l'association BaselCircular a été créée.</li> <li>• La mission de BaselCircular est de mettre en œuvre de manière cohérente l'EC dans tous les secteurs économiques pertinents d'ici 2030, afin que la région de Bâle prospère sur des bases sûres et solides pour l'avenir et inspire les autres.</li> </ul>

<p><i>Nicolai Diamant, manager innovation économie durable, canton de Bâle-Ville</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous trouverez plus d'informations ici : Présentation <a href="#">De / Fr</a></li> </ul>
--	---

### 3 TAKE HOME MESSAGES

Ce premier colloque sur l'EC, qui s'est concentré sur les rôles et les leviers des pouvoirs publics, en particulier des cantons, a suscité un grand intérêt de la part des représentants des cantons. Le nombre élevé de participants illustre le besoin existant d'une telle plateforme d'échange pour promouvoir le dialogue et la collaboration entre les cantons.

L'un des principaux résultats du colloque a été la prise de conscience qu'il est essentiel de réunir les différents offices et services spécialisés concernés au sein des cantons. Dans chaque canton, l'EC est gérée et traitée par différents services. Une procédure coordonnée est donc nécessaire pour exploiter au mieux les potentiels existants.

Le colloque a souligné que l'EC est prometteuse tant du point de vue économique qu'écologique et qu'elle offre de nombreuses opportunités. Il s'agit de les utiliser de manière ciblée - au niveau cantonal, régional et national.

Il a été particulièrement intéressant de voir que certains cantons ont déjà développé des stratégies pionnières, des bases légales ou des plans de mesures pour promouvoir l'EC. Leurs expériences illustrent le rôle important des autorités cantonales en tant que lien entre les conditions-cadres nationales et la mise en œuvre locale. Les autorités assument des tâches et des rôles complémentaires : elles analysent, conçoivent, encouragent, réglementent, mettent en réseau et sensibilisent. En agissant comme catalyseurs, elles contribuent de manière décisive à la transformation vers l'EC.

Des priorités thématiques telles que la construction circulaire ou la production alimentaire offrent des points de départ concrets pour les prochaines étapes. Parallèlement, il est apparu clairement que la contribution actuelle des autorités cantonales, souvent pionnière et créative, pouvait être considérablement développée en renforçant les synergies, les coopérations et l'échange d'expériences entre les cantons.

Le colloque a également montré l'importance du dialogue et du réseautage entre les acteurs concernés. Seule à travers la collaboration les défis de la transformation peuvent être relevés avec succès et les opportunités offertes par l'EC pleinement exploitées.